



2001 SOMMET

UNE PUBLICATION ASSOCIÉE SUR LE SOMMET HÉMISPHERIQUE DE QUÉBEC • No. 2 • MARS 2000

Formulation de l'agenda politique

Depuis la première coédition de cette publication faisant la lumière sur le développement du processus du Sommet des Amériques, nous avons reçu un bon nombre de commentaires très positifs concernant cette double initiative du Centre du Sommet des Amériques (SOAC) de l'université internationale de la Floride et de la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL). Notre objectif demeure de fournir un suivi neutre et informatif au sujet des travaux entrepris par la société civile, les institutions multilatérales et les gouvernements nationaux sur tous les aspects se rapportant à l'intégration des Amériques.

Cette seconde édition met en lumière les principaux résultats des rencontres et discussions des enjeux reliés au processus du Sommet qui, la plupart du temps, se sont déroulées sous l'égide de l'Organisation des États américains (OÉA). La rencontre ministérielle du commerce de Toronto en novembre 1999 s'est terminée en respectant l'engagement de finaliser l'accord de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) pour 2005. Sur l'initiative du Canada, les rencontres de Toronto ont permis pour une rare fois aux organisations de la société civile et aux ministres du Commerce d'entretenir un véritable dialogue. Les groupes de négociations de la ZLÉA vont poursuivre leurs travaux au courant de l'année jusqu'à la prochaine rencontre ministérielle du commerce qui aura lieu à Buenos Aires en avril 2001.

Le Canada a maintenant pris en charge de façon formelle la présidence du Groupe de suivi du Sommet (SIRG), en tant qu'hôte du prochain Sommet, qui se déroulera à Québec du 20 au 22 avril 2001. Un nouveau « sherpa » du Sommet a été nommé par le Premier ministre canadien; l'ambassadeur Marc Lortie aura la tâche de présider toutes les rencontres du SIRG. Une autre initiative canadienne a été de rendre accessible le Comité spécial sur la gestion des sommets

interaméricains de l'OÉA à la participation active des groupes appartenant à la société civile. Deux de ces rencontres ont déjà eu lieu afin de réviser les progrès et les mesures d'implantation concernant les mandats du Sommet de Santiago. Ce comité est présidé par l'ambassadeur du Canada auprès de l'OÉA et coordinateur du Sommet, M. Peter Boehm.

Le rythme s'accélère en ce qui concerne la composition de l'agenda politique du prochain Sommet. Cette recherche a lieu afin de trouver une spécificité canadienne, c'est-à-dire un thème principal pour le Sommet, similaire au choix de l'éducation comme thème principal du Sommet de Santiago. Il ne fait aucun doute que le Sommet continuera de se concentrer sur les grandes questions comme la démocratie et l'intégration économique. Toutefois, l'ensemble de ces initiatives ainsi que l'élaboration d'une thématique globale pose des défis à l'hôte canadien. Le Canada tentera de satisfaire les besoins des 34 leaders en mettant l'emphase sur les priorités et succès de son propre agenda interne. Les spéculations sont nombreuses en ce qui concerne cette « marque » canadienne : s'agira-t-il du Sommet de la « sécurité humaine »? Est-ce que le Canada parviendra à faire la promotion de sa politique visant à « connecter les Canadiens » pour en arriver à quelque chose comme « connecter les Amériques »? Est-ce que la « justice » devrait être une préoccupation centrale? Et comment est-il possible d'englober les éternels problèmes sociaux de l'hémisphère dans une thématique attrayante?

À ce propos, le récent discours à l'OÉA du ministre des Affaires étrangères canadien Lloyd Axworthy nous donne quelques indices. M. Axworthy a mis l'emphase sur l'inclusion, la gouvernance et le renforcement des institutions gouvernementales comme étant des

suite en page 2

Publiée par

SUMMIT OF THE AMERICAS CENTER

LATIN AMERICAN AND CARIBBEAN CENTER
FLORIDA INTERNATIONAL UNIVERSITY



**FONDATION CANADIENNE POUR LES
AMÉRIQUES (FOCAL)**

Voies d'accessibilité pour la société civile

En décembre 1999, l'OÉA a approuvé les Directives pour la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OÉA. Ces organisations peuvent maintenant être inscrites au registre des participants à l'occasion des rencontres de groupes politiques, agences et unités administratives de l'OÉA. Grâce à ces directives, les organisations appartenant à la société civile disposent d'une multitude d'options afin d'accéder aux processus multilatéraux de l'hémisphère. Ces organisations peuvent également demander une accréditation séparée comme observateur à l'Assemblée générale de l'OÉA.

La Stratégie interaméricaine pour la participation publique (ISP) est une entente de principe facilitant l'accessibilité de la société civile au processus de prise de décision dans les domaines de l'environnement et du développement durable. La structure politique de l'ISP établit les principes selon lesquels la consultation de la société civile doit prendre place, en incluant l'« inclusivité », la responsabilité, la compréhensibilité,

l'accessibilité à l'information et la transparence. Les actions recommandées par ce document soulignent la nécessité de structures légales, de meilleurs mécanismes de communication et un financement de la participation.

Un Comité de représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile aux structures de négociations de la ZLÉA fut établi en 1998. Cependant, cette avenue fut fermée à la participation active des organisations de la société civile. Ce comité a développé une « boîte aux lettres » où les organisations de la société civile étaient invitées à y déposer leurs soumissions écrites à l'endroit des ministres du Commerce concernant leurs préoccupations au sujet des négociations de la ZLÉA. Le rapport gouvernemental au sujet de ces soumissions a été présenté lors de la réunion ministérielle du commerce de Toronto en novembre dernier. À ce jour, les organisations appartenant à la société civile qui sont préoccupées par les questions reliées au libre-échange hémisphérique ne disposent d'aucun autre moyen pour se faire entendre que par les

processus de consultations nationales, situation des plus difficiles considérant le fait que certains gouvernements ne sont pas ouverts aux visions de la société civile sur le commerce. À ce jour, il n'existe aucun mécanisme officiel pour la participation de la société civile au processus du Sommet des Amériques, tant sur le plan des négociations que celui des discussions. Il est permis de croire que les Directives pour la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OÉA ainsi que l'ISP vont faciliter une telle participation. De plus, le Comité spécial sur la gestion des sommets interaméricains (CEGCI) travaille à encourager l'implication de la société civile au processus du Sommet. Ce comité a commencé à tenir des rencontres dites ouvertes en 1999 afin d'entendre les propos des experts intéressés, des universitaires et des organisations de la société civile. ❀

Stacey Wilson-Forsberg
Analyste politique, FOCAL

Les ministres des Finances se rencontrent

Les ministres de différents secteurs de l'hémisphère continuent de se rencontrer sous l'égide du Sommet des Amériques afin de rapporter le progrès accompli concernant les items des Plans d'action de Santiago et de Miami et également pour considérer de nouvelles initiatives. Des rencontres entre les ministres du Travail, de la Justice, de la Culture et de la Condition féminine sont prévues pour les prochains mois.

Événement fort médiatisé, la rencontre des ministres des Finances s'est déroulée à Cancún, au Mexique, le 3 février dernier. À cette occasion, les ministres ont étudié les performances globales et régionales des économies en 1999 ainsi que les perspectives pour l'an 2000 et les années suivantes. Ils ont discuté de la nécessité d'améliorer la gouvernance et la transparence des institutions nationales, et se sont entendus sur une série de mesures pour enrayer la corruption, du blanchiment d'argent et de l'évasion fiscale. Finalement, ils ont fait le point sur les progrès réalisés au sujet des mesures visant à renforcer la stabilité des systèmes bancaires telles que mentionnées dans le Plan d'action de Santiago.

Même si la croissance de l'économie latino-américaine est estimée à environ 4% cette année, le président de la Banque mondiale, M. James Wolfensohn, a donné une image assez sombre de la pauvreté dans la région. Selon ce dernier, la situation de l'Amérique latine n'est guère meilleure que celle d'il y a 20 ans, et ce malgré les grandes réformes économiques. La distribution de la richesse dans la région est la plus inégale dans le monde, avec le cinquième de la population accédant seulement à 4.5% de la richesse totale. M. Wolfensohn urge les gouvernements à travailler de façon systématique avec les organisations de la société civile afin de s'attaquer aux racines de la pauvreté et de l'inégalité.

La prochaine rencontre des ministres des Finances de l'hémisphère se déroulera au Canada en 2001 et, à ce stade, les pays membres devront faire rapport de leurs progrès sur les nouvelles initiatives. ❀

Stacey Wilson-Forsberg
Analyste politique, FOCAL

suite de la page 1

priorités du dialogue entre les ministres des Affaires extérieures de l'Assemblée générale de l'OÉA en juin prochain. Cette rencontre, qui se déroulera dans la ville canadienne de Windsor, devrait donner une vue d'ensemble des items en préparation pour le Sommet de la ville de Québec.

Cependant, une mise en garde est nécessaire : la fatigue et le scepticisme à l'endroit du processus des Sommets sont en train de prendre racine, particulièrement auprès des citoyens ordinaires incapables de saisir l'impact réel de ces rencontres dans le quotidien de leur vie. Les nouvelles initiatives du Sommet nécessiteront du financement, tant au niveau national qu'hémisphérique. La déception à l'endroit du manque de financement disponible pour l'initiative de l'éducation de Santiago se fait grandement ressentir dans l'hémisphère. Le Canada devra s'assurer que les nouveaux thèmes d'action du Sommet ainsi que les priorités qui se rattachent à ce processus soient réalisables, financièrement viables et atteignables. Suite aux événements de Seattle, les dirigeants de l'hémisphère sont conscients que les manifestants dans la rue vont s'assurer que le prix de l'échec sera élevé. ❀

Nobina Robinson
Directrice générale, FOCAL

Réformes au sein des institutions interaméricaines des droits de la personne

Les résolutions de l'OÉA et les déclarations provenant du Sommet des Amériques insistent sur la nécessité d'apporter des changements au système interaméricain des droits de la personne. Autant la Commission interaméricaine des droits de la personne que la Cour interaméricaine des droits de la personne se heurtent à des problèmes récurrents, les plus sérieux étant : 1) le manque chronique de ressources; 2) le refus des États membres de l'OÉA à se conformer aux jugements de la Cour et aux recommandations de la Commission; et 3) l'inaptitude des instances de supervision à traiter l'énorme quantité de plaintes dans un délais raisonnable.

En réponse partielle à la demande pressante du Sommet pour renforcer ce système, un groupe de travail *ad hoc* fut créé à la suite d'une récente session de pourparlers ministériels. L'objectif de ce groupe de travail consiste à développer un

plan d'action qui sera soumis à l'approbation des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère lors de l'Assemblée générale de l'OÉA, à Windsor, en juin prochain. À ce jour, ce groupe de travail a recommandé que l'OÉA augmente substantiellement la part de ses ressources allouées à la Commission et à la Cour, moyennant le respect de certaines conditions. Parmi celles-ci, on y remarque l'adoption de réformes; la ratification par tous les États membres de la Convention internationale des droits de la personne et autres traités sur les droits humains; l'implantation de procédures plus expéditives par la Cour et la Commission; la mise en disponibilité d'un support technique pour les États membres qui respecteront leurs obligations internationales à l'égard des droits de la personne; et une meilleure formation en matière de droits de la personne des administrateurs et officiers du système judiciaire. Le sérieux de cette

réforme demandera une certaine transparence des débats et du dialogue impliquant tous les acteurs dans le système.

L'Assemblée générale de l'OÉA de Windsor générera vraisemblablement un certain nombre de résolutions touchant aux droits de la personne. En plus des réformes visant la Commission et la Cour interaméricaine des droits de la personne, ces résolutions devraient toucher aux droits des autochtones, des enfants et de la jeunesse ainsi que des droits en matière d'égalité des sexes. À cette fin, certains États membres clefs, dont le Canada, ont proposé la création à l'OÉA d'un bureau de coordination des institutions nationales des droits de la personne. ♣

Stacey Wilson-Forsberg
Analyste politique, FOCAL

Sites Internet reliés au Sommet

<http://www.miami.edu:8080/nsc/summit/summit.htm>

Documents officiels du processus des sommets et analyses de ses problématiques provenant du *Leadership Council for Inter-American Summity*.

<http://lanic.utexas.edu/~sela/index.htm>

Le système économique d'Amérique latine (SELA) est une organisation intergouvernementale composée de 28 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle publie des livres et des publications régulières concernant l'intégration hémisphérique, incluant *Capitulos*, *SELA Antenna* aux États-Unis, *Integration Bulletin on Latin America and the Caribbean* et *Strategic Issues*.

<http://www.iadb.org/intal/>

Institut pour l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes, section du Département des programmes régionaux et d'intégration de la Banque interaméricaine de développement (BID). Cet institut produit des articles de recherche excellents sur l'intégration hémisphérique et est une source utile de données statistiques sur le commerce extérieur.

<http://www.oas.org/EN/PROG/Juridico/english/FightCur.html>

Le Système interaméricain d'information légale de l'Organisation des États américains (OÉA). Ce site, intitulé « La lutte contre la corruption dans les Amériques », devrait rendre accessible le lien très attendu vers la Base de données des institutions et experts dans la lutte contre la corruption.

<http://www.hrw.org/hrw/spanish/>

Page d'accueil de l'organisation *Human Rights Watch*, section Les Amériques (Portada Américas). Ce site offre une vue d'ensemble au sujet des droits de la personne en Amérique latine. La plupart des articles sont principalement en espagnol et en anglais.

<http://www.derechos.org/>

Derechos Human Rights est une organisation internationale des droits de la personne sur l'Internet fournissant de l'information et des opportunités d'action partout à travers le monde.

Prévenir la corruption dans les Amériques

Lors du Sommet des Amériques de Miami en 1994, les dirigeants de l'hémisphère prônèrent l'emploi d'une approche concertée afin de combattre la corruption. Ils mentionnaient alors que la corruption nuisait à la croissance économique, au développement équitable et à la stabilité politique dans la région. Depuis, plusieurs pays de l'hémisphère ont adopté des plans nationaux contre la corruption, ceux-ci se retrouvant également renforcés par des initiatives régionales et internationales.

L'OÉA a développé une approche régionale visant à réduire et à décourager la corruption grâce au Programme interaméricain de coopération dans la lutte contre la corruption. Ce programme comprend certaines recommandations portant sur des changements législatifs et sur la création de mécanismes de consultation favorisant l'échange de l'information. Celui-ci vise à impliquer les organisations internationales, les institutions financières internationales et les représentants de la société civile afin d'assurer la transparence et ainsi réduire la corruption. Le Groupe de travail sur la probité et l'éthique publique de l'OÉA supervise l'implémentation de ces grands axes, eux-mêmes largement issus des clauses contenues dans l'Accord interaméricain contre la corruption de 1996.

Sur le plan international, cette convention représente la base légale qui sert de structure générale aux engagements contractés par les États membres de l'OÉA à ce sujet. Celle-ci demande une coopération inter-gouvernementale et suggère un renforcement des lois nationales, stipulant que les pays doivent interdire et punir les actes de corruption transnationaux selon leurs propres systèmes constitutionnel et judiciaire. En

accord avec la loi nationale, les signataires pourront procéder à l'arrestation de tout individu dont l'extradition est souhaitée par un autre État. Cette convention a été signée par 26 des 34 pays de l'hémisphère, malgré le fait que seulement 17 des 26 pays l'ont ratifiée. Le Canada ne l'a pas encore ratifiée.

La nécessité de supporter le Programme interaméricain de lutte contre la corruption, plus particulièrement en ce qui concerne l'adoption d'une stratégie pour obtenir une ratification rapide de la convention, fut soulignée lors du second Sommet des Amériques d'avril 1998. Parmi les autres points importants, notons également la rédaction d'un code de conduite destiné au personnel de la fonction publique, l'étude du blanchiment des profits de la corruption

et l'adoption de mesures visant à réglementer le financement des campagnes électorales de manière à prévenir les contributions provenant du crime organisé et du trafic de la drogue. La corruption est une problématique qui chevauche tous les aspects traités lors des Sommets : l'intégration économique, le libre-échange, la suppression de la pauvreté, la discrimination et l'éducation. Récemment, certains débats portant sur la corruption dans l'hémisphère ont généré un appel à la création d'un mécanisme de surveillance afin d'assurer le respect de la convention. 🌿

Florencia Jubany
Analyste politique, FOCAL

Calendrier des événements reliés au Sommet

Date	Évènement	Lieu
24 au 25 février 2000	Rencontre hémisphérique des ministres du Travail .	Washington, D. C
1 au 3 mars 2000	Rencontre hémisphérique des ministres de la Justice	San José, Costa Rica
Mars 2000	Rencontre hémisphérique des ministres de la Culture	Reste à confirmer
Mars 2000	Session du Comité juridique interaméricain	Rio de Janeiro, Brésil
21 au 22 mars 2000	ZLÉA : Comité des représentants gouvernementaux sur la société civile	Miami, Floride
27 au 31 mars 2000	Assemblée modèle de l'OÉA	Edmonton, Alberta
7 avril 2000	Rencontre du Groupe de suivi du Sommet (SIRG)	Washington, D. C.
27 au 28 avril 2000	Rencontre hémisphérique des ministres de la Condition féminine	Washington, D. C.
3 au 5 juin 2000	« Intégration hémisphérique et démocratie dans les Amériques : citoyenneté, participation et imputabilité »	Windsor, Canada
4 au 6 juin 2000	30 ^{ième} Assemblée générale de l'OÉA	Windsor, Canada

Contactez-nous

Fondation canadienne pour les Amériques/
Canadian Foundation for the Americas (FOCAL)
1 rue Nicholas, Bureau 720
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Téléphone: (613) 562-0005
Télécopier: (613) 562-2525
www.focal.ca

Summit of the Americas Centre
Florida International University
University Park, Miami, Florida 33199
Téléphone: (305) 348-2894
Télécopier: (305) 348-3593
www.americasnet.net

La publication, impression et distribution en français de ce bulletin a été possible grâce au support du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.